

**CONCOURS SUR ÉPREUVES D'ADMISSION
DANS LE CORPS DES OFFICIERS DE LA
GENDARMERIE NATIONALE**

ouvert aux sous-officiers de carrière de gendarmerie titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, d'un autre titre ou diplôme classé et au moins de niveau 6 du décret du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles, d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent à ces derniers ou d'un titre professionnel dont la liste est établie par arrêté du ministre de l'intérieur

- OG SD -

SESSION 2023

ÉPREUVE À OPTION : CAS CONCRET PROFESSIONNEL

(Durée: 03 heures – Coefficient: 15 - Note éliminatoire < 5/20)

«JABLINES»

Situation :

Vous êtes le lieutenant ALPHA, commandant la brigade territoriale autonome d'Esbly (77), unité à l'effectif de 30 militaires, relevant de la compagnie de gendarmerie départementale de Meaux (77).

Sur votre circonscription, la base de loisirs de Jablines (77) accueille jusqu'à plusieurs milliers de personnes quotidiennement pendant la période d'ouverture de la baignade (les deux derniers week-ends de mai, du 1^{er} juin au 31 août et les 2 premiers week-ends de septembre). Lors des journées les plus ensoleillées, plus de 11000 personnes et 4000 véhicules, venant pour la plupart de l'est parisien (77, 93, 94) se retrouvent sur un territoire restreint et aux accès difficiles. Un dispositif de sécurisation, composé de trois réservistes par jour en fin de semaine, est mis en place en coordination avec le gestionnaire de l'espace et sur la base d'une convention.

Depuis la mi-mai, début de la saison, le dispositif fait ses preuves en journée. Néanmoins, la fermeture de la base fait parfois l'objet de tensions, des groupes de jeunes étant parfois difficiles à diriger vers la sortie. Concomitamment, les axes de départ vers la RN 3 (RD 45 puis RD 404, axe très privilégié par les usagers de la base) ou l'A4 (vers Esbly, moins privilégié) sont très rapidement engorgés. Des heurts entre automobilistes ont déjà eu lieu et, récemment, un conducteur a été violemment frappé pour avoir tenté de passer devant d'autres véhicules. Vous décidez de renforcer le dispositif au moment de la fermeture de la base, soit de 18h00 à 20h00. Vous sollicitez un renforcement de votre dispositif à votre commandant de compagnie : un détachement de surveillance et d'intervention de la réserve (DSIR) de 4 militaires sera présent lors de la fermeture de la base.

Le vendredi 30 juin, la journée est particulièrement ensoleillée et chaude. Le gradé du dispositif de réservistes dans la base vous rend compte que l'affluence y est très importante. Il craint des difficultés au moment de la sortie. Vous décidez de renforcer le dispositif habituellement mis en œuvre et d'en prendre le commandement.

1/ Dispositif de contrôle

11. Sur votre P4S, avec vous, de quels effectifs disposez-vous pour cette opération, sachant que :

- 3 militaires de votre unité sont prévus en DGE (SE) ;
- un militaire est planton ;
- la patrouille PAM est sanctuarisée pour le service de votre unité ;
- le CC Meaux a donné comme directives que les patrouilles soient à 3 militaires ?

12. Détaillez l'ordre initial que vous présenterez à vos personnels avant le contrôle.

2 / Incident

Le 30 juin, vous commandez le dispositif. Vous disposez de x patrouilles de x militaires chacune de votre unité, du DSIR (4 militaires) et des 3 réservistes situés à l'intérieur de la base. Après avoir pris contact avec le directeur de la base, vers 17h30, vous vous positionnez sur le rond-point avec la route de sortie de la base et la RD45.

A 19 heures 00, à Annet-sur-Marne, le MDC India, en position de non-activité, fait une séance de course à pied dans le cadre de sa préparation à une épreuve de triathlon. Au détour d'une rue, il distingue 2 individus rejoignant un véhicule qui part rapidement et manque de le percuter. Il reconnaît deux frères domiciliés à Esbly, défavorablement connus de la documentation judiciaire pour des faits de violences, de vols et de détention de stupéfiants. Dans le même temps, une femme âgée sort d'un domicile, en hurlant : après une promenade aux bords de la rivière la Marne, une fois rentrés à leur domicile, son mari et elle sont tombés nez à nez avec des cambrioleurs ; un des individus a poignardé son époux qui gît inconscient. La description des individus qu'elle fait au MDC India correspond exactement à celle des individus en fuite dans le véhicule.

Sachant que vous vous trouvez non loin au même moment, il vous rend compte téléphoniquement des faits. Il vous transmet le type de véhicule ainsi que son immatriculation. D'après lui, le véhicule se dirige vers votre position.

Dans le même temps, la patrouille positionnée au rond-point de la RD 45 et de la RD 404, pour fluidifier la circulation qui est encore assez importante, signale qu'un véhicule, venant d'Annet-sur-Marne et roulant à vive allure, a percuté un véhicule tiers et s'est enfui dans votre direction sans répondre aux injonctions qui lui ont faites. Il n'y a pas de blessé, le véhicule victime a pu être mis sur le côté pour permettre la circulation. La description du véhicule en fuite et du conducteur correspondent aux éléments transmis par le MDC India.

21. Quelle est la méthode d'analyse réflexe relative à la décision d'interception d'un véhicule en mouvement ?

22. Quelles sont les conditions de sécurité à respecter pour intercepter un véhicule refusant d'obtempérer ?

23. Après avoir fait un CR sur la conférence, quelles demandes de moyens faites-vous à l'officier de permanence de la compagnie ?

3 / Manœuvre opérationnelle

Effectivement, après avoir donné vos ordres et rattaché avec l'OP CIGEND, vous voyez un véhicule, correspondant à celui décrit par le MDC India et la patrouille à Annet-sur-Marne, se diriger rapidement dans votre direction. Vous avez coupé la circulation en provenance de la base de loisirs. Votre dispositif est mis en place et est visible :

- un véhicule, en avant du rond-point, est dos à son sens de la marche, le panneau à message variable indiquant « halte gendarmerie » ;
- un panneau tricolor est rapidement mis en place ;
- tous les militaires sont visibles et identifiables. Ils sont déjà porteurs de la chasuble ;

- vous avez fait mettre une herse et un réserviste en avant du dispositif est porteur d'un stop-stick ;
- un militaire de votre unité est en appui avec une arme collective HK.

Vous demandez à un de vos militaires de se positionner de façon à enregistrer le contrôle grâce à la caméra-piéton dont il est porteur.

Néanmoins, le véhicule suspect poursuit sa route.

A son passage, le premier militaire de votre dispositif lance sous les roues un stop-stick.

Le véhicule veut éviter la herse, que vous avez fait mettre en place après le giratoire, en prenant la zone herbeuse située dans son sens de circulation. Se sentant menacé par le véhicule fonçant vers lui et ne voyant pas d'autres personnes dans son environnement, un autre réserviste fait usage de son arme de dotation à 2 reprises, avant de se jeter sur le côté.

Le véhicule fait une embardée, essaye de reprendre la route durant quelques mètres, avant de s'immobiliser dans le fossé. Avec vos militaires, vous vous précipitez sur place :

- 2 individus, correspondant à la description du MDC India, sont dans le véhicule ;
- le conducteur est conscient et non blessé ;
- le passager avant-droit est inconscient mais vivant. Il saigne au visage en raison du choc reçu ;
- la roue arrière gauche du véhicule a éclaté ;
- après vérification du véhicule, il y a une trace d'impact de balles dans la carrosserie.

Le conducteur est immédiatement mis en garde-à-vue ; les premiers secours sont dispensés au passager et les pompiers sont appelés pour le prendre en compte. Il n'y a pas de blessé parmi vos militaires.

31. Quel(s) texte(s) prévoi(en)t l'emploi des caméras-piétons ? Quelles finalités ont l'utilisation des caméras piétons ? L'utilisation de la caméra-piéton, dans cette action, peut-elle être faite ? Avez-vous le droit d'imposer le déclenchement de l'enregistrement ?

32. Quels sont les textes permettant l'usage du stop-stick ? Un réserviste peut-il faire usage du stop-stick ? Avait-il le droit de faire usage du stop-stick ?

33. Quel est l'analyse réflexe à réaliser avant le tir ? Quel texte régit l'usage des armes en gendarmerie ? Dans ce cas précis, à quel(s) texte(s) du code de sécurité intérieure faites-vous référence pour faire usage de l'arme ?

DOCUMENTATION :

- Pièce 1 : Assiette territoriale et TEA de la compagnie de gendarmerie départementale de Meaux et de la brigade territoriale autonome d'Esbly ;
- Pièce 2 : Cartographies ;
- Pièce 3 : Cartographie base de loisirs ;
- Pièce 4 : P4S de la BTA Esbly de la semaine du lundi 26 juin au dimanche 2 juillet

1 - Assiette territoriale et TEA de la compagnie de gendarmerie départementale de Meaux et de la brigade territoriale autonome d'Esblly

11 - Compagnie de Meaux

111 - Assiette territoriale de la CGD de Meaux

Pour l'unité interrogée	ZGN	ZPN	INCONNUE	TOTAL
Nombre de communes	63	55		118
% nombre de communes	53%	47%		
Population	96679	461777		558456
% population	17%	83%		
Superficie (en km ²)	535,00	399,00		934,00
% superficie	57%	43%		

112 - Tableau des effectifs autorisés de la CGD de Meaux

Le TEA de la CGD de Meaux est de 173 effectifs répartis de la façon suivante :

Unité	Grade poste	OFF GIE							SOG					CSTAG					GAV		TOT GAL				
		GDI	GBR	COL	LCL	CEN	CNE	LTN	TOT	MAJ	ADC	ADJ	MDC	GND	TOT	MAJ	ADC	ADJ	MDC	MDL		TOT	ASP	GAV	TOT
5281	CGD MEAUX					1	7	1	9	5	13	23	30	71	142		1			1	2		20	20	173
5281	CGD MEAUX					1	2		3																3
5282	GC CGD MEAUX													2	2		1			1	2				4
10180	PSIG SABRE MEAUX						1		1	1	1	2		9	13								11	11	25
10180	PSIG MEAUX						1		1	1	1			9	12								11	11	24
61013	EC PSIG MEAUX											1			1										1
5283	BR MEAUX							1	1	1	3	4	5		13										14
5285	BTA CHELLES									1	1	2	3	2	9										9
5287	BTA DAMMARTIN-EN-GOELE						1		1	1	2	5	5	21	34								5	5	40
5288	BTA ESBLLY						1		1	1	2	4	7	13	27								2	2	30
5290	BTA LIZY-SUR-OURCQ						1		1		2	3	5	13	23										24
5291	BTA ST-SOUPPLETS						1		1		2	3	5	11	21								2	2	24

12 - Présentation de la BTA d'Esblly

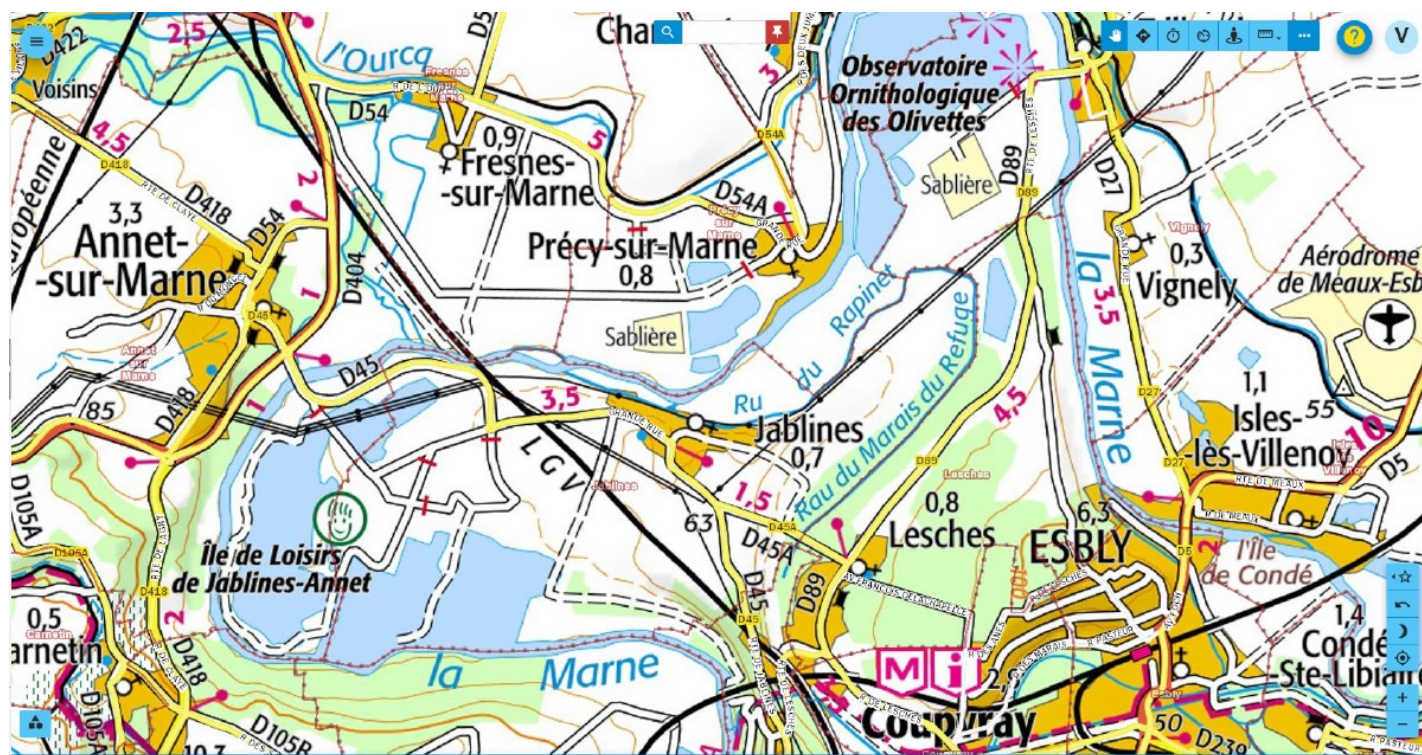
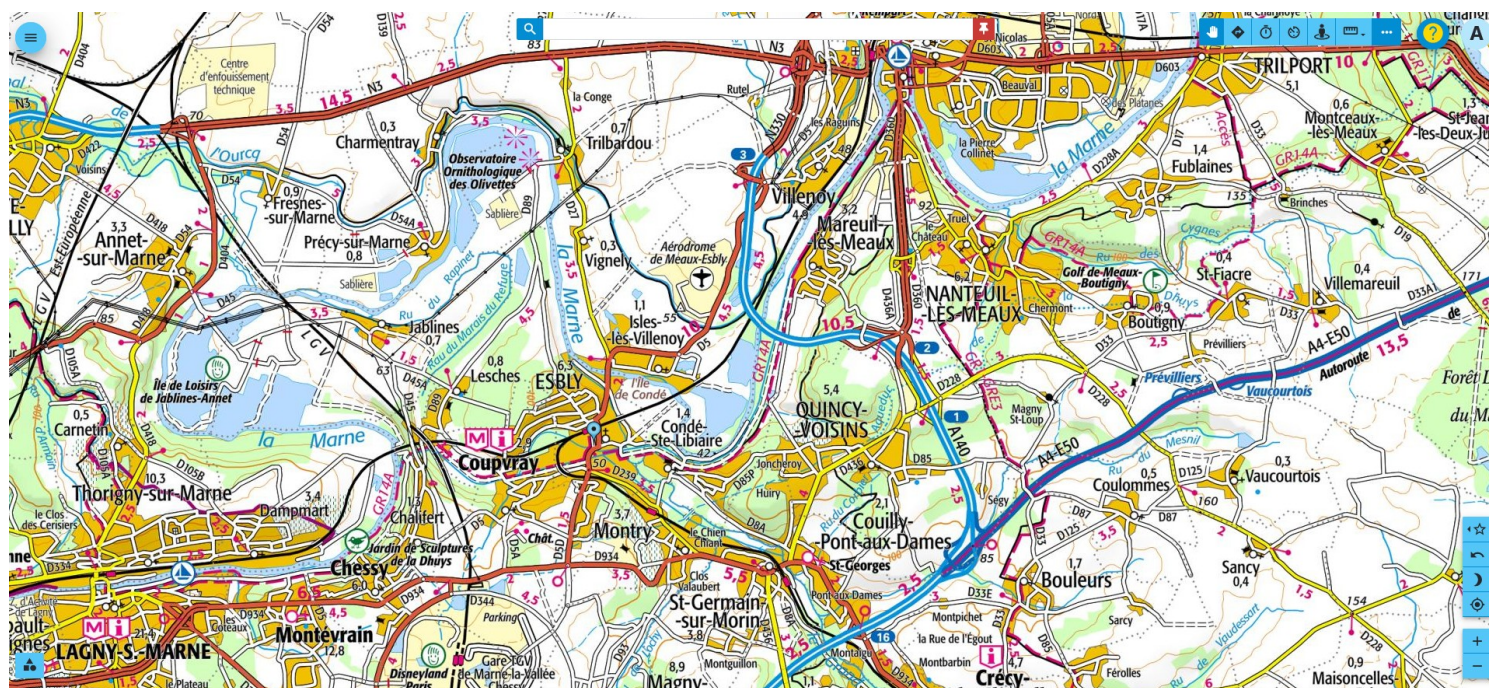
121 - Assiette territoriale de la BTA d'Esblly

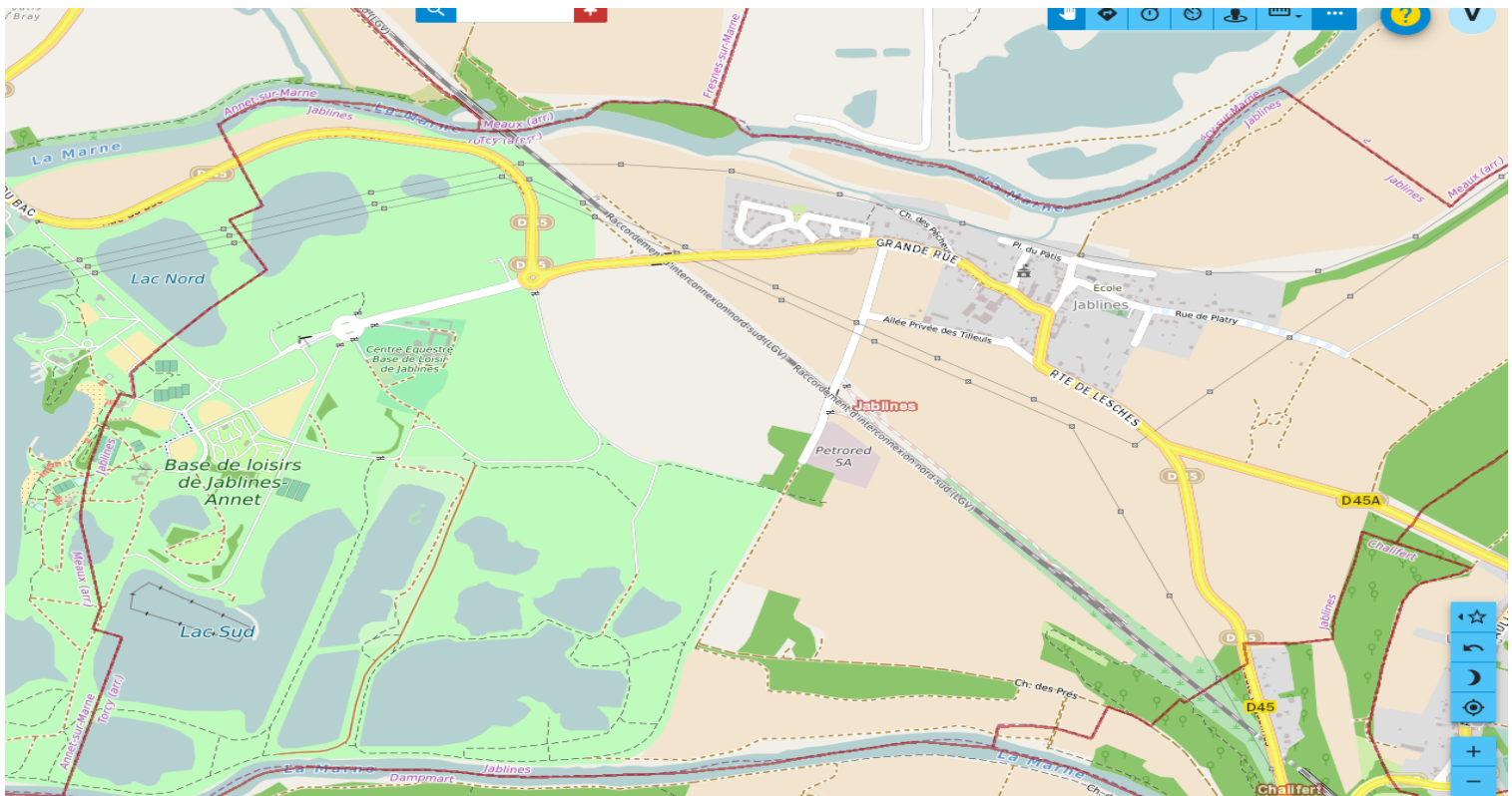
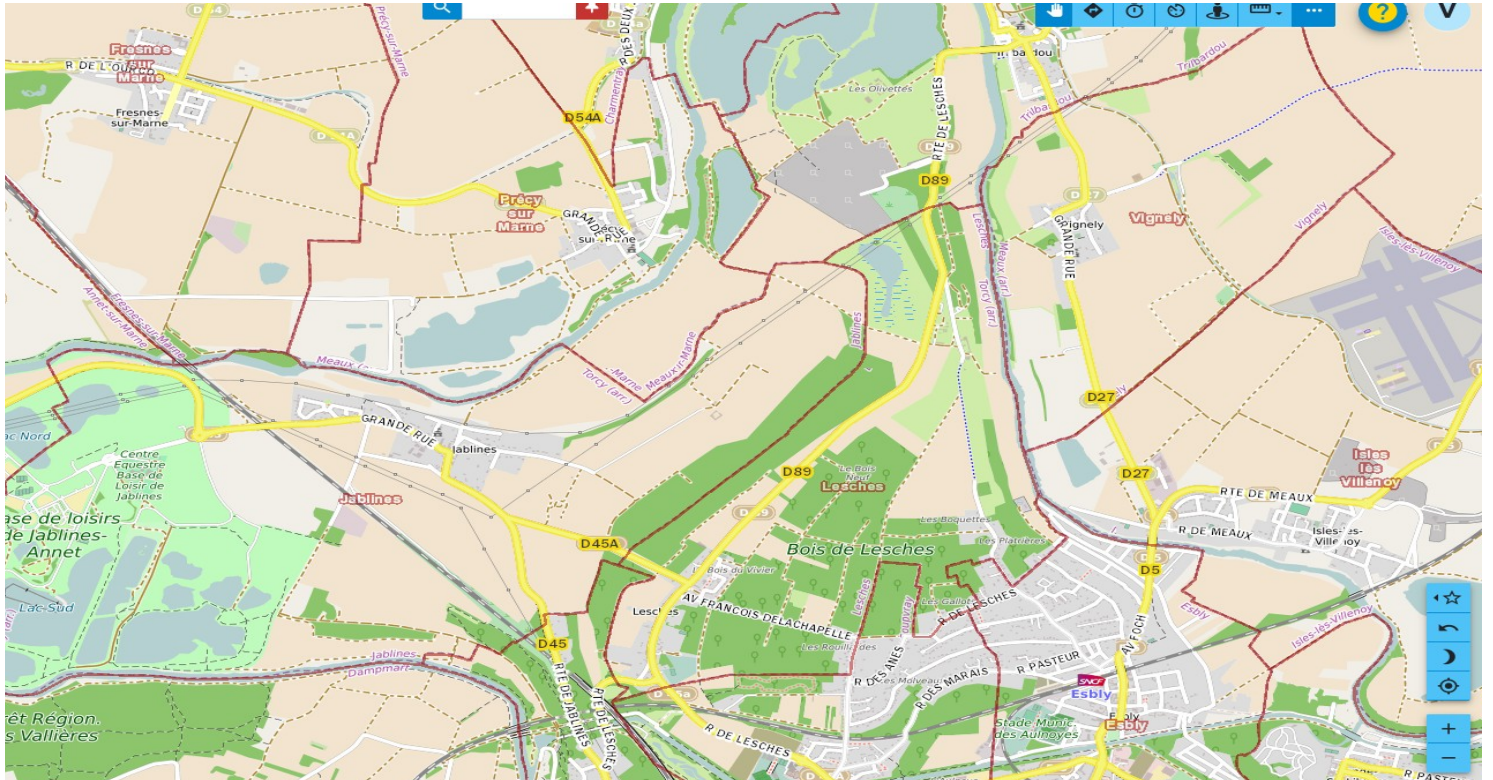
Pour l'unité interrogée	ZGN	ZPN	INCONNUE	TOTAL
Nombre de communes	14	10		24
% nombre de communes	58%	42%		
Population	27037	86743		113780
% population	24%	76%		
Superficie (en km ²)	92,00	84,00		176,00
% superficie	52%	48%		

122 - Tableau des effectifs autorisés de la BTA d'Esblly

Le TEA de la BTA d'Esblly est composé de 30 effectifs, soit 1 OG, 27 SOG (1 MJ, 2 ADC, 4 ADJ, 7 MDC, 13 GND) et 2 GAV.

2 - Cartographies





4 - P4S de la BTA Esbly de la semaine du lundi 26 juin au dimanche 2 juillet

	Lun 26 juin			Mar 27 juin			Mer 28 juin			Jeu 29 juin			Ven 30 juin			Sam 1 ^{er} juil.			Dim 2 juil.		
	M	A	N	M	A	N	M	A	N	M	A	N	M	A	N	M	A	N	M	A	N
LTN ALPHA	C	C	C	C	C	C	R	R	R	R	R	R	C	C	C	C	C	C	C	C	C
MAJ BRAVO			Q2			Q2	C	C	C	C	C	C			Q2	R	R	R	R	R	R
ADC CHARLIE	SE		Q2						Q2	R	R	R	R	R	R	PE	PE	PE	PE	PE	PE
ADC DELTA										R	R	R	R	R	R	PE	PE	PE	PE	PE	PE
ADJ ECHO						Q2	PO	PO	PO			Q2				R	R	R	R	R	R
ADJ FOX-TROT						Q2	O	O	Q2	R	R	R	R	R	R						
ADJ GOLF	O	O		SE	SE	SE			Q2	PO	PO	PO				R	R	R	R	R	R
Adj HOTEL	R	R	R	R	R	R			Q2				PO		PO	PM	PM	PM			
MDC INDIA			Q2	PO	PO	PO			Q2	R	R	R	R	R	R	PE	PE	PE	PE	PE	PE
MDC JULIET			Q2			Q2	R	R	R	R	R	R	R	R	R				PM	PM	PM
MDC KILO	PO	PO	PO						Q2	R	R	R	R	R	R	P2	P2				
MDC LIMA	SE	SE	Q2	R	R	R	R	R	R	PM	PM	PM			Q2				P2	P2	
MDC MIKE	R	R	R	R	R	R	A	A	A				O	O				Q2			
MDC NOVEMBER				PM	PM	PM			Q2	O	O		A	A	A	P2	P2	Q2			
MDC OSCAR							SE	SE	SE	SE	SE	SE				R	R	R	R	R	R
GND PAPA	R	R	R				SE	SE	SE	SE	SE	SE			Q2	A	A	A			Q2
GND QUEBEC			Q2			Q2	P2	P2		R	R	R	PM	PM	PM			Q2	A	A	A
GND ROMEO			Q2	SE	SE	SE			Q2	A	A	A				R	R	R	R	R	R
GND SIERRA	A	A	A			Q2	PM	PM	PM			Q2	P2	P2		R	R	R	R	R	R
GND TANGO	R	R	R	R	R	R			Q2	PM	PM	PM							PM	PM	PM
GND UNIFORM	R	R	R	SE	SE	SE	SE	SE	SE	SE	SE	SE				PM	PM	PM			Q2
GEND VICTOR	P2	P2				Q2			Q2	P2	P2		SE	SE	SE	R	R	R	R	R	R
GEND WISKY	PM	PM	PM			Q2			Q2	P2	P2		SE	SE	SE	R	R	R	R	R	R
GEND X-RAY				P2	P2				Q2			Q2				R	R	R	R	R	R
ELG YANKE	PM	PM	PM	SE	SE	SE			Q2			Q2	P2	P2		R	R	R	R	R	R
ELG ZOULOU	SE			A	A	A			Q2			Q2				R	R	R	R	R	R
ELG DUVAL	R	R	R	R	R	R	PM	PM	PM			Q2	PM	PM	PM			Q2	P2	P2	Q2
ELG DUPONT				P2	P2				Q2			Q2				R	R	R	R	R	R
GAV DURAND			Q2				PM	PM	PM			Q2				R	R	R	R	R	R
GAV MARTIN						Q2	P2	P2				Q2	SE	SE	SE	R	R	R	R	R	R

Légende de la P4S :

C	Commandement
PM	PAM 1
P2	PAM 2
O	OPJ de permanence
PO	PAM + OPJ de permanence
A	Chargé d'accueil
SE	Service externe programmé - BGE
PE	Permissions
Q2	QL 2
R	Repos